



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-1107-194

Déposé le : 12.06.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

**Le Conseil d'État entend-t-il revaloriser et étendre l'accessibilité des programmes d'occupation dispensés par l'EVAM ?**

## Texte déposé

Comme le prévoit l'article 39 de la LARA<sup>1</sup> et un règlement interne à l'établissement vaudois d'accueil des migrants<sup>2</sup>, à l'heure actuelle, les programmes de formation et de pratique professionnelle offerts par l'EVAM sont ouverts en priorité aux personnes détentrices d'un permis N (requérant d'asile) ou d'un permis F (admis à titre provisoire) et ce, sous réserve des places disponibles et à condition que le candidat au programme se soumette au préalable à un bilan d'orientation.

Selon les mêmes conditions, ces programmes peuvent également être ouverts, de manière plus exceptionnelle, aux réfugiés statutaires (permis B ou C) assisté par le CSIR et aux requérants d'asile déboutés et à l'aide d'urgence, assistés par l'EVAM et présents en Suisse depuis plus de trois ans, ou logés en abri PC.

L'indemnité maximale prévue pour un programme d'activité professionnelle est de 300 francs pour un total de 80 heures réparties sur quatre semaines et ce, à raison de 20 heures par semaine au maximum.

En janvier dernier, attaché à défendre l'insertion sociale des migrants dans le Canton de Vaud, notre collègue député Jean Tschopp a déposé un postulat<sup>3</sup> demandant au Conseil d'État de réaliser un rapport qui dresse l'évolution et le bilan de ces programmes d'occupation, qui en fasse une comparaison intercantonale et qui dessine les opportunités de leur développement. En outre, il aborde la question d'une revalorisation et d'une extension de ces programmes.

Si le rapport de la commission chargée d'étudier ce postulat n'est certes pas encore déposé, le contexte actuel,

<sup>1</sup>[https://www.evam.ch/fileadmin/groups/1/documents\\_pdf/LARA.pdf](https://www.evam.ch/fileadmin/groups/1/documents_pdf/LARA.pdf)

<sup>2</sup>[https://www.evam.ch/fileadmin/groups/1/documents\\_pdf/Reglement\\_des\\_programmes\\_de\\_formation\\_et\\_de\\_pratique\\_professionnelles.pdf](https://www.evam.ch/fileadmin/groups/1/documents_pdf/Reglement_des_programmes_de_formation_et_de_pratique_professionnelles.pdf)

<sup>3</sup><https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/depute-e-s/detail-objet/id/646061/membre/148270/>

qui fait état d'une forte présence de personnes requérantes ou déboutées dans la problématique du deal de rue, appelle à une réaction urgente de la part des autorités vaudoises.

En partant du principe que les programmes d'occupation peuvent représenter, en tant qu'alternatives et perspectives offertes à des personnes précarisées, un outil de réduction du risque de développement du deal de rue, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'État :

1. Le Conseil d'État prévoit-il de valoriser, notamment financièrement, les programmes de formation et d'activité professionnelle destinés aux personnes migrantes et, si oui, de quelle manière ?
2. Le Conseil d'État prévoit-il d'augmenter l'accessibilité de ces programmes et, si oui, de quelle manière ?
3. En outre, le Conseil d'État prévoit-il de baisser le nombre d'années de présence sur le territoire exigées pour que des personnes déboutées puissent bénéficier de ces programmes ?
4. De manière générale, quelles mesures le Conseil d'État envisage-t-il de mettre en place pour réduire le risque de développement du deal de rue auprès des personnes migrantes ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



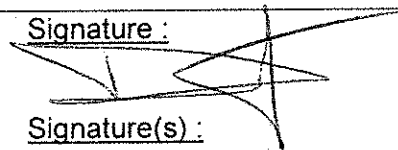
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Alexandre Démétriadès

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**


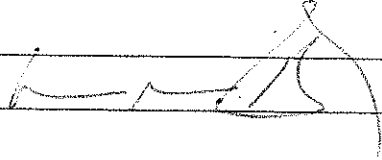
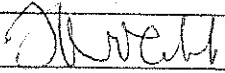
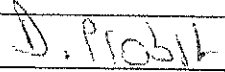

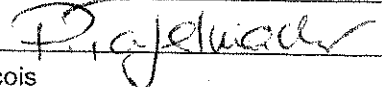
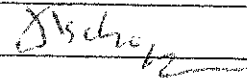

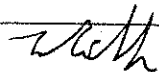

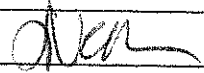
Interpellation

Le Conseil d'Etat entend-il réactualiser et étendre l'accréditation des programmes d'occupation dispensés par l'EVAM?  
Alexandre Démentriades

Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto 	Epars Olivier
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine	Evéquois Séverine 
Attinger Doepper Claire 	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle 
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues 
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel 	Germain Philippe
Bouverat Arnaud 	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Bovay Alain	Démentriades Alexandre 	Gardon Jean-Claude 
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya 	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie 
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica 
Carvalho Carine 	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline 	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Durussel José	Jobin Philippe

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Joly Rebecca 	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre 
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schälller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine 	Stürner Felix 
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline 
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas 	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice 	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane 	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah 	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre 